

envers la Couronne mais envers le Canada il n'y a pas lieu à plébiscite. Tout esprit chevalresque est imbu d'un sentiment profond de loyauté qui le pousse instinctivement à faire son devoir. Pas n'est besoin de consulter le pays, parce qu'il sait par intuition que le pays est de tout cœur avec lui. La ville d'Ottawa, la capitale du pays, l'a démontré samedi dernier.

M. SPROULE: Est-ce que l'argument qu'apportait l'autre jour l'honorable ministre, lorsqu'il rapportait certaines remarques de lord Camden, à l'effet que l'on ne pouvait enlever à un individu quoique ce soit sans son consentement, et que la représentation allait de pair avec la taxe, est-ce que cet argument n'est pas contraire à celui qu'il présente aujourd'hui?

L'hon. M. LEMIEUX: Mon honorable ami est généralement juste, et je dois lui faire ce compliment qu'il est sincère et franc. Il n'y a pas désaccord entre les deux déclarations. Il y a un instant, en réponse aux reproches que l'on nous fait dans la province de Québec que la marine est aux ordres et à la merci des caprices des autorités impériales, j'ai affirmé le contraire, en disant que nous étions sujets anglais et que, comme tels, nous possédions des droits et des privilèges; que ce serait au Parlement à déclarer quand notre marine devra servir aux fins impériales ou non. J'ai alors cité lord Camden comme autorité, et je crois que les principes posés par lui sont à la base même de la constitution anglaise.

M. SPROULE: Puis-je faire à l'honorable ministre la question suivante? Si nous adoptons la politique qui est opposée, et si nous sommes prêts à prendre part dans toutes les disputes de la Grande-Bretagne qui peuvent surgir d'une année à l'autre, ne le ferons-nous pas en violation du principe même que l'honorable ministre pose, car nous n'avons pas de représentations dans la Chambre des communes pour dire si les guerres sont nécessaires ou non d'après notre jugement, bien que nous fournissions notre contribution pour les faire?

L'hon. M. LEMIEUX: Je répondrai à cette question dans un instant. Quelques-uns de nos amis nous disent que notre marine n'en est pas une. La presse conservatrice se moque de nous à ce sujet. Croyez-vous, monsieur l'Orateur, que l'amirauté anglaise n'a besoin que de dreadnoughts? Je ne prétends pas être un spécialiste, bien loin de là. Mais depuis que cette question a été soulevée dans le pays, j'ai pris la peine de lire un peu ce qui a été dit chez nous et ailleurs par des autorités en la matière. Quelle est par exemple, l'opinion de sir William White, que nous savons tous avoir été l'instructeur naval en chef de l'amirauté anglaise jusqu'à tout récemment? Il a visité notre pays au mois d'août dernier, et il a prononcé un discours, il n'y a pas

longtemps, devant la société royale des arts à Londres, et qu'a-t-il dit?

Il a dit:

"Arborer le drapeau" même sur le plus petit vaisseau, a été et n'est pas une simple coutume ou cérémonie vide de sens. Cette coutume a contribué beaucoup à maintenir le prestige anglais, à promouvoir et protéger le commerce anglais, et à faire reconnaître davantage le pouvoir maritime de l'Angleterre par tout le monde; ces petits vaisseaux employés à ces différents services ont fourni d'excellentes écoles d'entraînement et un moyen de donner de l'expérience et des connaissances aux jeunes officiers, et à leur faire comprendre leur responsabilité. Il y a eu une tendance en ces dernières années à amoindrir ces résultats, et à considérer comme "pires qu'inutiles" les petits vaisseaux que nous avons eu de temps immémorial. Nous voyons aujourd'hui avec satisfaction que de plus sages conseils ont prévalu, et que l'on reconnaît la nécessité d'avoir des navires de différentes classes dans la marine impériale.

Telle est l'opinion, non pas d'un humble parlementaire comme mon honorable ami de Grey-est ou moi-même, mais d'un spécialiste. Il n'appellerait pas la marine canadienne, avec ses onze navires, une marine de fer-blanc. Il dirait qu'elle est une aide nécessaire à la marine anglaise et une aide plus grande encore en temps de guerre.

M. SPROULE: Il dit que ces vaisseaux sont utiles comme vaisseaux-écoles.

L'hon. M. LEMIEUX: Et pour la protection du commerce. Je continue à citer:

Il faut prendre grand soin d'éviter l'infériorité dans le type et le nombre des navires, et il faut avoir tous les genres de navires qui sont requis pour composer des flottes guerrières modernes—des navires de combats, des croiseurs, des torpilleurs, des sous-marins et des vaisseaux pour porter le charbon, les provisions, faire les réparations, et pour tous les autres besoins accessoires mais importants. Les navires de combat sont essentiels à la conservation de la suprématie sur mer, mais il est nécessaire aussi d'avoir des navires pour la protection du commerce et des communications de l'Angleterre.

A part les croiseurs réguliers, les navires marchands portant de petits armements, à grande vitesse et propres à porter beaucoup de charbon, serviront certainement dans l'avenir pour détruire le commerce. Durant les deux dernières années on a commencé à construire des croiseurs d'une grandeur modérée pour la protection du commerce, et tous ceux qui ont à cœur les intérêts de l'empire devront se réjouir de ce retour à une politique plus saine, qui a été justifiée par une longue expérience. Le plan adopté pour des marines canadiennes et australiennes comporta la construction d'un certain nombre de croiseurs rapides de ce genre, qui pourront être utilisés aux approches des grands ports où convergent les routes commerciales, et où les navires marchands sont les plus exposés à